

## Règlement Course Nature & Randonnée

Art.1 : La course et la randonnée sont organisées par les villes de Blainville sur Orne, Bénouville et les associations sportives respectives.

Art.2 : Les départs Stade Roger Couderc Blainville à 8h30 pour la randonnée et 9h30 pour la course Nature.

Art.3 : Pour la course Nature le parcours de 13km empruntera les chemins et sentiers de campagne, les rues de nos communes ainsi que le chemin de halage du canal Caen la mer. La configuration du parcours ne nous permet pas d'accueillir nos amis sportifs en situation de handicap en toute sécurité.

Art.4 : Le ravitaillement pour la course se situera au 6ème km, rue de la Fosse Poirier à Bénouville, un ravitaillement supplémentaire selon les conditions atmosphériques sera mis en place.

Art.5 : Pour la randonnée le parcours de 10km28 empruntera les chemins et sentiers de campagne, les rues de nos communes ainsi que le chemin de halage du canal Caen la mer, ravitaillement à l'arrivée. Le randonneur en autonomie s'engage à respecter le code de la route.

Art.6 : Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 2010 et avant. La randonnée est ouverte à partir de 10ans sous la responsabilité des parents.

Art.7 : Les inscriptions pour les épreuves se feront à l'avance par courrier ou sur internet site <http://www.normandiecouseapied.com/> ou le jour même jusqu'à 10 minutes avant le départ à Blainville sur orne. Pour les randonneurs inscription uniquement sur place. Retrait des dossards le jour de la course.

Art.8 : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance "Responsabilité civile". Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art.9 : Conditions obligatoires pour participer aux courses : être titulaire d'une licence sportive FFA en cours de validité, ou pour les non licenciés fournir l'attestation PPS Parcours de Prévention Santé en cours de validité. Pour les athlètes mineurs Questionnaire santé et autorisation parentale.

**Sans licence ou PPS valide aucun dossard ne sera délivré.**

## COURSE BLAINVILLE- BENOUVILLE

Mardi 14 juillet 2026 à partir de 8h30 à Blainville sur Orne

### BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe  M  F Date de naissance : ... /... /... ..

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Club : .....

Licence FFA n° ..... PPS n° : .....

Je m'inscris à la :

Course Nature 13km 13€ à l'avance 15€ sur place

Randonnée 11km 3€ sur place

**Lot à chaque participant**

Inscription à retourner avec le règlement établi à l'ordre de :  
L'USMB Section Course à pied ainsi que l'attestation PPS ou licence  
Avant le 10 juillet 2026 à l'adresse suivante :  
USMB Course nature Complexe sportif Roger Couderc  
1 Rue Gabriel Péri 14550 BLAINVILLE SUR ORNE  
Inscription Internet sur le site [Normandiecouseapied](http://www.normandiecouseapied.com/)  
Renseignements Tél. : 06 08 36 19 58 – 06 60 16 26 42

**Tirage au sort  
SUPERS LOTS**

<http://blainvillelaoujecours.blogspot.fr/>

Facebook USMB course A pied blainville sur orne